



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN

2017

SCOR
The Art & Science of Risk

SOMMAIRE

#1

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

page 3

1.1. Informations financières sélectionnées	3
1.2. Résultat net consolidé	6
1.3. Situation financière	7
1.4. Solvabilité	8
1.5. SCOR Global P&C	9
1.6. SCOR Global Life	9
1.7. Opérations avec des parties liées	9
1.8. Facteurs de risque	10
1.9. Risques liés aux développements macroéconomiques futurs	10

#2

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017 (non audités)

page 12

2.1. Bilan consolidé semestriel	12
2.2. Compte de résultat consolidé semestriel	14
2.3. État des produits et pertes reconnus au cours du semestre	15
2.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel	16
2.5. Tableau de variation des capitaux propres semestriel	17

#3

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017 (non audités)

page 19

3.1. Informations générales	19
3.2. Principes de préparation et méthodes comptables	19
3.3. Regroupements d'entreprises	21
3.4. Information sectorielle	21
3.5. Autres actifs et passifs financiers	25
3.6. Impôts	30
3.7. Résultat net par action	30
3.8. Litiges	31
3.9. Événements postérieurs à la clôture	31

#4

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

page 33

#5

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

page 34

#6

ANNEXE CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

page 35

AVERTISSEMENT : ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809 / 2004 de la Commission Européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles et les réalisations annoncées dans le présent communiqué.

Le Document de Référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 3 mars 2017 sous le numéro D.17-0123 (« Document de Référence ») décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés aux marchés de capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

1.1.1. CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

SCOR SE et ses filiales consolidées (nommées dans le présent document « SCOR » ou « le Groupe ») forment le 4^e plus grand réassureur ⁽¹⁾ au monde, comptant plus de 4 000 clients. Le Groupe est organisé autour de trois plateformes principales (les « Hubs ») situées à Paris / Londres / Zurich / Cologne pour l'Europe, Singapour pour l'Asie et New York / Charlotte / Kansas City pour le continent américain.

Le Hub européen (EMEA Hub) résulte du regroupement des Hubs préexistants de Zurich-Cologne et de Paris-Londres. Cette nouvelle

étape dans l'optimisation de l'organisation du Groupe fait suite à la création du Hub de Zurich-Cologne en octobre 2014 et du Hub de Paris-Londres en avril 2015.

À la fin du premier semestre 2017, SCOR a démarré avec succès le plan stratégique 2016-2019 « Vision in Action ». Les résultats élevés du premier semestre 2017 et la solidité du bilan démontrent l'efficacité de la stratégie choisie par SCOR, fondée sur une forte diversification sectorielle et géographique de ses activités, mais aussi axée sur la réassurance traditionnelle.

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2016 (non audité)
SCOR Groupe consolidé			
Primes brutes émises	7 523	13 826	6 735
Primes nettes acquises	6 761	12 462	6 088
Résultat opérationnel	462	951	466
Résultat net consolidé – Part du Groupe	292	603	275
Produits financiers nets ⁽¹⁾	312	670	345
Ratio des coûts ⁽¹⁾	4,9 %	5,0 %	5,1 %
Rendement sur actifs investis ⁽¹⁾	2,7 %	2,9 %	3,1 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	9,1 %	9,5 %	8,9 %
Résultat par action (en EUR) ⁽²⁾	1,57	3,26	1,49
Actif net par action (en EUR) ⁽¹⁾	34,09	35,94	33,79
Cours de l'action (en EUR) ⁽³⁾	34,71	32,83	26,83
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	328	1 354	450
Capitaux propres totaux	6 406	6 695	6 282
SCOR Global P&C			
Primes brutes émises	3 120	5 639	2 801
Ratio combiné net ⁽¹⁾	93,5 % ⁽⁴⁾	93,1 %	93,8 %
SCOR Global Life			
Primes brutes émises	4 403	8 187	3 934
Marge technique Vie ⁽¹⁾	7,1 %	7,0 %	7,1 %

(1) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios pour le détail du calcul.

(2) Se référer à la Note 3.7 – Résultat net par action pour le détail du calcul.

(3) Cours de bourse au 30 juin 2017 (30 décembre 2016, 30 juin 2016).

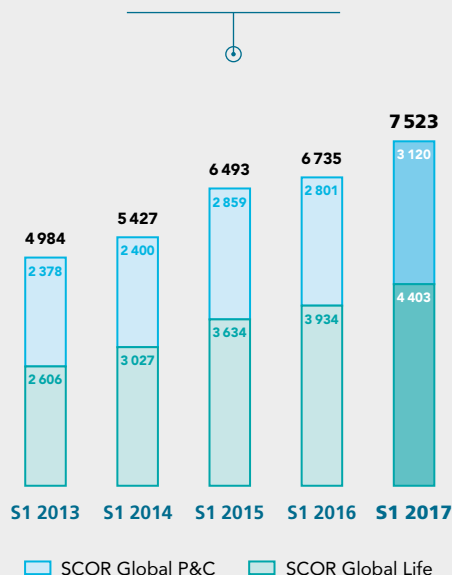
(4) Le calcul du ratio combiné a été affiné pour exclure certains éléments immatériels non techniques. Compte tenu de leur croissance potentielle, ces éléments ont été exclus pour s'assurer qu'ils ne faussent pas désormais le ratio combiné. Les impacts sur les ratios précédemment publiés sont, respectivement, de + 0,25 % pts et de + 0,26 % pts au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2016.

(1) En primes de réassurance nettes émises, source : « AM Best Special Report Global Reinsurance 2016 ».

1.1.2. SYNTHÈSE

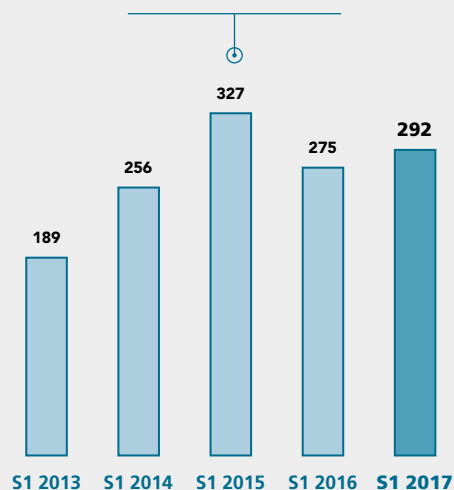
PRIMES ÉMISES BRUTES (non audité)

En EUR millions



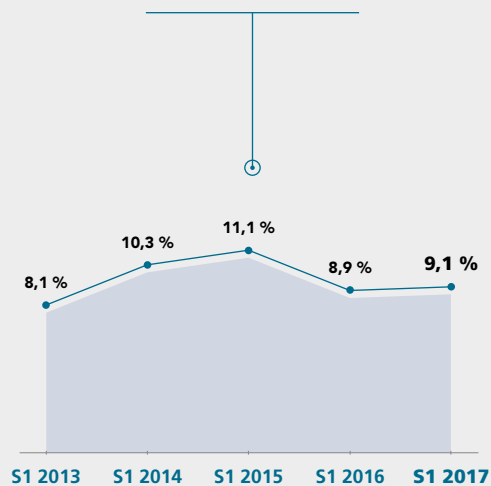
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ – PART DU GROUPE (non audité)

En EUR millions



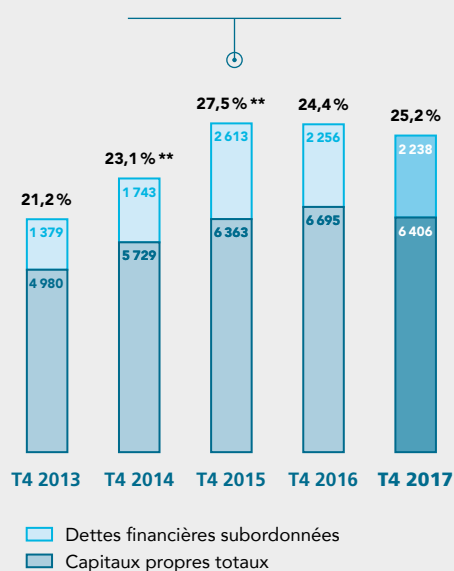
RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES * (non audité)

En %



CAPITAUX PROPRES, DETTE ET EFFET DE LEVIER * (non audité au 30 juin 2017)

(En %) (En EUR millions)

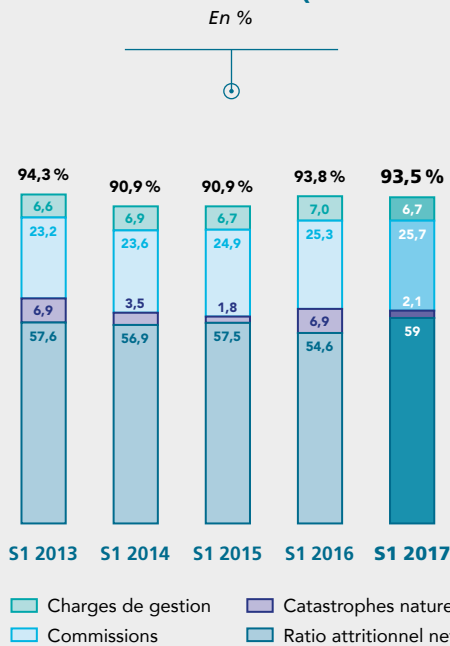


* Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (obtenus en ajustant les capitaux propres du début de la période de tous les mouvements sur la période au prorata temporis). Ce ratio est annualisé lors du calcul trimestriel.

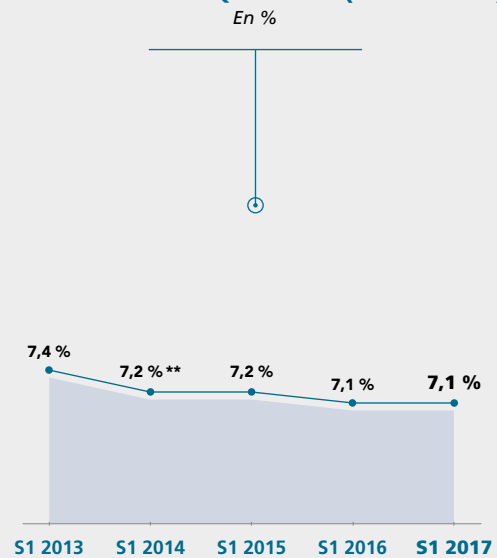
* Le ratio d'endettement ou effet de levier est le rapport entre les dettes subordonnées et la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux dettes subordonnées. Ce ratio est exprimé en pourcentage. Il permet de déterminer dans quelle mesure les activités du Groupe sont financées par des prêteurs plutôt que par les actionnaires.

** En septembre 2014 et décembre 2015, SCOR a émis deux dettes subordonnées pour respectivement EUR 250 millions et EUR 600 millions. SCOR a utilisé les fonds provenant de ces deux émissions pour rembourser les encours de la dette super subordonnée de EUR 350 millions à 6,154 % remboursable en juillet 2016 et de la dette subordonnée à durée indéterminée de CHF 650 millions remboursable en août 2016 au taux fixe initial de 5,375 % puis variable. Ces deux remboursements ont été effectués aux dates annoncées.

RATIO COMBINÉ NET * (non audité)



MARGE TECHNIQUE VIE * (non audité)



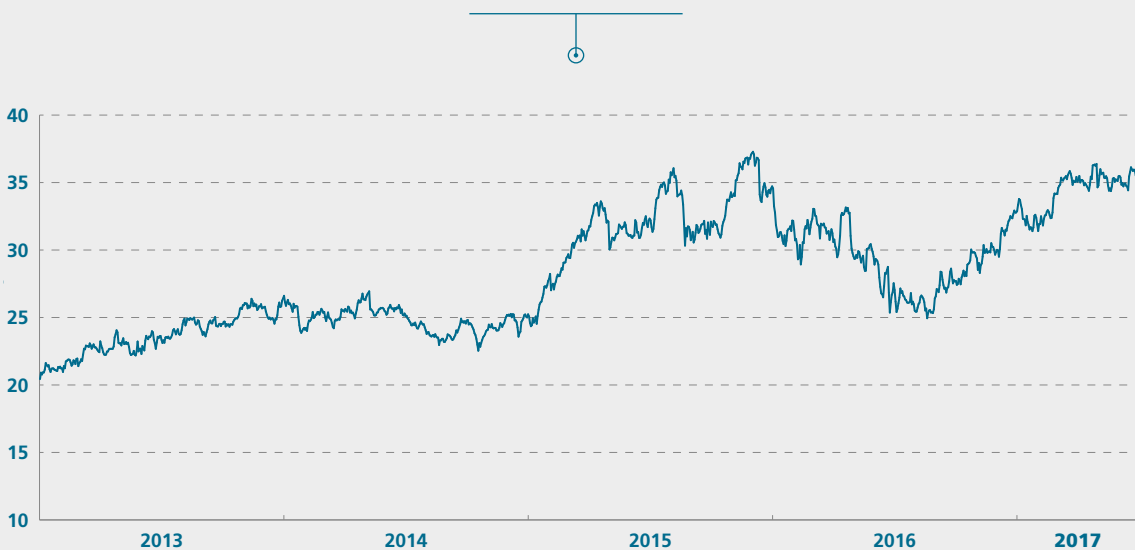
* Le ratio combiné net est calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des charges de sinistre, des charges de commissions et des charges de gestion par les primes acquises nettes de rétrocession. Le calcul du ratio combiné a été affiné en 2017 pour exclure certains éléments immatériels non techniques. Compte tenu de leur croissance potentielle, ces éléments ont été exclus pour s'assurer qu'ils ne faussent pas désormais le ratio combiné. L'impact sur le ratio précédemment publié est de + 0,25 % pts au 30 juin 2016.

* La marge technique Vie est le résultat technique net augmenté des intérêts des dépôts espèces réalisés auprès des cédantes rapporté aux primes brutes acquises nettes des primes acquises rétrocédées. Le résultat technique net est le résultat net des opérations de réassurance de la division SCOR Global Life, y compris les produits et charges implicites dans les accords de réassurance et de rétrocession, ou pleinement liés à ces accords.

** La méthode utilisée pour calculer le résultat technique a été ajustée en 2014 afin de tenir compte des traités de réassurance Vie ne transférant pas de risque de réassurance significatif (présentés dans les produits financiers du compte de résultat du rapport financier semestriel du 30 juin 2013). Le ratio précédemment publié dans le rapport financier semestriel du 30 juin 2013 était de 7,3 % pour le semestre clos le 30 juin 2013.





PRIX DE L'ACTION

En EUR



1.1.3. INFORMATION SUR LES NOTATIONS FINANCIÈRES

La Société et certaines de ses filiales d'assurance sont évaluées par des agences de notation reconnues. Au 30 juin 2017, les principales notations pour la Société sont les suivantes ⁽¹⁾ :

	Solidité financière	Dettes senior	Dettes subordonnée
	A Perspective positive	a+	a-
	AA- Perspective stable	A+	A-
	Aa3 Perspective stable	Aa3	A2 (hyb)
	AA- Perspective stable	AA-	A

1.2. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

1.2.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2017 s'élevaient à EUR 7 523 millions, soit une hausse de 11,7 %, comparées à EUR 6 735 millions au premier semestre 2016. La croissance des primes à taux de change constant est de 10,1 %. La croissance globale des primes brutes émises de EUR 788 millions au premier semestre 2017 par rapport à la même période en 2016 provient,

d'une part de la hausse des primes de SCOR Global Life de EUR 469 millions (correspondant à une augmentation de 11,9 % à taux de change courant et de 9,7 % à taux de change constant), et d'autre part de la hausse des primes de SCOR Global P&C de EUR 319 millions (correspondant à une augmentation de 11,4 % à taux de change courant et de 10,6 % à taux de change constant).

1.2.2. PRIMES NETTES ACQUISES

Les primes nettes acquises au 30 juin 2017 ont atteint EUR 6 761 millions, soit une hausse de 11,1 % comparées à EUR 6 088 millions pour la même période en 2016. L'augmentation globale des primes nettes acquises d'un montant

de EUR 673 millions provient de SCOR Global Life à hauteur de EUR 452 millions et de SCOR Global P&C à hauteur de EUR 221 millions.

1.2.3. PRODUITS FINANCIERS NETS

Au 30 juin 2017 les produits financiers nets ⁽²⁾ s'élevaient à EUR 312 millions contre EUR 345 millions sur la même période en 2016. Le revenu des actifs investis ⁽²⁾ s'établit désormais à EUR 206 millions sur le premier semestre 2017 contre EUR 182 millions sur la même période en 2016. Au cours du premier semestre 2017, la gestion active du portefeuille menée par SCOR Global Investments a permis de générer un profit de EUR 46 millions sur le portefeuille de titres de dettes et un gain de EUR 12 millions par la vente d'autres investissements (respectivement EUR 74 millions et EUR 0 million au cours de la

même période en 2016). La part des actifs dont la valorisation est comptabilisée par le compte de résultats s'élève à EUR 7 millions sur le dernier semestre, contre EUR (7) millions au cours de la même période en 2016.

Au cours de la première moitié de l'année 2017, le volume moyen des actifs investis par le Groupe s'élève à EUR 19,1 milliards contre EUR 18,3 milliards sur la même période en 2016. Le rendement des actifs investis s'élève, pour le premier semestre 2017, à 2,7% contre 3,1% au cours de la même période en 2016.

1.2.4. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ – PART DU GROUPE

SCOR a réalisé un résultat net de EUR 292 millions au cours du premier semestre 2017 contre EUR 275 millions sur la même période en 2016.

La hausse du résultat net est principalement due au faible niveau de catastrophes naturelles au premier semestre 2017 (le ratio de catastrophes naturelles ⁽³⁾ s'élève à 2,1 % au premier semestre 2017 contre 6,9 % pour la même période en 2016).

(1) Sources : www.standardandpoors.com ; www.ambest.com ; www.moodys.com et www.fitchratings.com.

(2) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios pour le détail du calcul.

(3) Le ratio de catastrophes naturelles est le rapport entre les sinistres Non-Vie relatifs à des catastrophes naturelles, et les primes acquises Non-Vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

1.2.5. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres s'est élevé respectivement à 9,1 % et 8,9 % au cours des premiers semestres 2017 et 2016.

Le bénéfice par action a atteint EUR 1,57 au premier semestre 2017 contre EUR 1,49 au premier semestre 2016.

1.2.6. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles du Groupe se sont élevés à EUR 328 millions au premier semestre 2017 contre EUR 450 millions pour la même période en 2016. Les premiers semestres 2016 et 2017 ont été tous les deux impactés par la saisonnalité habituelle des flux de trésorerie techniques.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles de SCOR Global P&C ont été de EUR 269 millions au premier

semestre 2017. Les flux de trésorerie étaient de EUR 274 millions pour la même période en 2016.

Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de SCOR Global Life ont été de EUR 59 millions au premier semestre 2017. Les flux de trésorerie étaient de EUR 176 millions pour la même période en 2016.

1.2.7. FAITS MARQUANTS

SCOR SIGNE UN ACCORD POUR L'ACQUISITION DE CHÂTEAU MONDOT S.A.S.

En avril 2017, SCOR Auber, filiale à 100 % de SCOR SE, a levé une option pour acquérir 80 % de Château Mondot S.A.S., une société française exploitant un vignoble du bordelais Château Troplong Mondot (Premier Grand Cru Classé B de Saint-Émilion), pour un total de EUR 178 millions. Depuis 2014, le Groupe détenait 20 % de la société (intégrés dans les comptes consolidés par le biais d'une mise en équivalence).

La transaction était soumise à une approbation de la SAFER (autorité de régulation agricole française) selon un délai de deux mois arrivant à échéance le 6 juillet 2017. Ainsi, le prix d'achat réglé par SCOR précédemment bloqué au sein d'une fiducie a été transféré au vendeur en échange de la réception par SCOR des parts de Château Mondot au moment de l'obtention de l'accord de l'autorité de régulation. Au 30 juin 2017, Château Mondot S.A.S. est toujours intégrée dans les comptes consolidés du Groupe par mise en équivalence, le transfert du contrôle étant subordonné à la finalisation de la transaction.

La transaction est financée par SCOR sur ses ressources propres sans émission d'une nouvelle dette ou d'actions propres.

Le prix d'achat sera alloué sur la base d'une estimation provisoire de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition déterminée conformément à IFRS 3 « regroupements d'entreprises ». La prise de contrôle devrait engendrer la reconnaissance d'un gain sur les 20 % initialement détenus.

Voir Section 3.9 – Événements postérieurs à la clôture pour plus de détails sur l'estimation provisoire de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition.

IMPACT DU CHANGEMENT DU TAUX OGDEN

Le Groupe a enregistré un impact négatif exceptionnel de EUR 116 millions avant impôt lié à la décision du ministère de la Justice britannique d'abaisser le « taux Ogden », à savoir le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des indemnités forfaitaires des accidents corporels au Royaume-Uni.

1.3. SITUATION FINANCIÈRE

1.3.1. CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres a diminué de 4 %, passant de EUR 6 695 millions au 31 décembre 2016 à EUR 6 406 millions au 30 juin 2017 du fait de la variation du taux de change du dollar (EUR (303) millions) et du versement d'un dividende de EUR 308 millions, partiellement compensés par l'impact positif du résultat net de EUR 291 millions (incluant la part revenant aux actionnaires sans contrôle).

L'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017 a décidé de la distribution, au titre de l'exercice 2016, d'un dividende d'un euro et soixante-cinq centimes (EUR 1,65) par action, soit un montant global de dividende payé de EUR 308 millions calculé sur la base du nombre d'actions éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement.

1.3.2. GESTION D'ACTIFS ET DE LA LIQUIDITÉ

Fort d'une économie précocement vigoureuse, le contexte économique et politique aux États-Unis a été le principal facteur de la prise de valeur des marchés observée mondialement au cours du premier semestre 2017. La conjugaison d'un taux de chômage déjà bas et l'intention de l'administration américaine de mettre en œuvre une politique économique orientée autour de la croissance ont soulevé certaines inquiétudes concernant une reprise de l'inflation. Cela a alimenté la probabilité d'un resserrement des conditions monétaires de la Réserve Fédérale. Cependant la difficulté à faire passer la réforme de la Sécurité Sociale américaine et l'assouplissement récent des indicateurs d'inflation, auxquels a contribué la faiblesse des prix du pétrole, ont en partie révisé ces perspectives. Parallèlement le dénouement pro-européen des élections aux Pays-Bas et en France ont augmenté les perspectives de croissance de la zone Euro et, en dépit d'une inflation moindre, le resserrement de la politique de *Quantitative Easing* de la Banque Centrale Européenne est maintenant devenue une option crédible. Par effet induit la dynamique autour d'un resserrement des politiques monétaires entre les États-Unis et l'Europe est apparue inappropriée, avec un resserrement de la politique monétaire moindre aux États-Unis alors même que les attentes envers l'Europe se faisaient plus précises. Dans ce contexte, alors que l'obligation américaine à 10 ans baissait de 2,44 % à 2,31 %, l'obligation européenne à 10 ans passait de 0,25 % à 0,46 %. Le dollar US s'est affaibli par rapport à l'Euro avec une parité EUR / USD qui est passée de 1,05 à 1,14. Avec un environnement monétaire très favorable bien qu'en évolution et un environnement politique meilleur, associé à une volatilité basse, les marchés actions ont été orientés à la hausse, ce qui a conduit le S&P 500 à des sommets de rendement historiques à 8,42% alors que la performance du EUR STOXX 50 s'élevait à 6,73%.

Dans ce contexte et conformément à l'allocation d'actifs du plan stratégique « Vision in Action » SCOR a parachevé la réorganisation de son portefeuille d'investissements au cours du premier trimestre 2017 et a ainsi acquis un montant important d'obligations privées de haute qualité à des conditions de marché avantageuses, tout en réduisant sa trésorerie et ses investissements de court-terme, et en augmentant la durée de son portefeuille de titres de taux.

En considérant l'agenda politique du deuxième trimestre et le niveau de taux d'intérêts faibles qui ont prévalu sur cette même période, SCOR a suspendu temporairement au second trimestre,

sa stratégie de réallocation des actifs. La durée moyenne du portefeuille de titres de dettes s'est établie à 4,5 ans au 30 juin 2017, stable par rapport à ses niveaux au 31 décembre 2016.

Avec des flux de trésorerie attendus à hauteur de EUR 6,2 milliards sur les 24 mois à venir (incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les investissements de court-terme, les coupons et les remboursements), SCOR conserve une capacité forte à gérer son portefeuille de façon active et capter ainsi de meilleurs rendements.

Conformément au profil de risque défini dans « Vision in Action » le portefeuille de titres de taux conserve une qualité élevée avec un rating moyen de « A+ » et une diversification large des expositions, tant sectorielle que géographique. Au sein de la zone EURO, SCOR poursuit sa politique consistant à éviter toute exposition sur la dette publique émise par la Grèce, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Au 30 juin 2017, le montant total des investissements et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élevait à EUR 29 milliards, dont EUR 780 millions d'investissements immobiliers, EUR 1 888 millions d'actions, EUR 15 324 millions de titres de dettes, EUR 9 055 millions de prêts et créances, EUR 199 millions d'instruments dérivés et EUR 1 717 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 30 juin 2017, le portefeuille d'instruments de dettes est investi de la façon suivante : EUR 4 612 millions d'obligations gouvernementales et assimilées, EUR 1 984 millions d'obligations garanties et de produits structurés garantis par des agences gouvernementales, EUR 7 645 millions d'obligations émises par le secteur privé et EUR 1 083 millions de produits structurés et titrisés.

Davantage de détails sur le portefeuille d'investissements au 30 juin 2017 sont disponibles en section 3.5 – Autres actifs et passifs financiers.

Le Groupe poursuit sa politique de couverture de ses actifs et passifs monétaires nets libellés dans des devises étrangères afin de protéger son résultat d'une volatilité provenant des fluctuations des taux de change. De surcroît, pour protéger son capital, le Groupe a mis en place une politique stricte de congruence des devises conduisant à investir dans des actifs financiers dont la distribution des devises est similaire à celle des primes souscrites et des passifs de réassurance.

1.3.3. EFFET DE LEVIER DE LA DETTE FINANCIÈRE

Au 30 juin 2017, le Groupe dispose d'un effet de levier de la dette financière de 25,2 % (contre 24,4 % au 31 décembre 2016).

Ce ratio est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul

de l'effet de levier exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux dettes subordonnées de CHF 315 millions et de CHF 250 millions.

1.4. SOLVABILITÉ

Le modèle interne et le système de gestion des risques de SCOR dans le cadre du nouveau régime Solvabilité II sont décrits en Section 1.3.7 du Document de Référence 2016.

Au 30 juin 2017, le ratio de solvabilité estimé de SCOR, s'élève à 226 %, légèrement au-dessus de la fourchette optimale comprise entre 185 %-220%, définie par le plan stratégique « Vision in Action ».

1.5. SCOR GLOBAL P&C

1.5.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2017, d'un montant de EUR 3 120 millions, sont en augmentation de 11,4 % contre EUR 2 801 millions au premier semestre 2016. À taux de change constant, l'augmentation des primes brutes émises est de 10,6 %.

1.5.2. RATIO COMBINÉ NET

Le ratio combiné net ⁽¹⁾ de SCOR Global P&C ressort à 93,5 % au premier semestre 2017 contre 93,8 % sur la même période en 2016. Les catastrophes naturelles contribuent à hauteur de 2,1 % dans le ratio combiné du Groupe au 30 juin 2017 contre 6,9 % au premier semestre 2016. Le ratio combiné net au 30 juin 2017 s'explique par un impact négatif de 4,3 points imputable

à la révision du taux d'actualisation Ogden (EUR 116 millions) et par l'effet positif de 1,7 point lié à une libération de réserves (EUR 45 millions).

Le ratio combiné net au 30 juin 2016 avait été également impacté par un relâchement de réserves de EUR 40 millions.

1.5.3. IMPACT DES CATASTROPHES NATURELLES

Au cours du premier semestre 2017, les comptes de SCOR Global P&C ont été impactés par un cyclone tropical en Australie, les tremblements de terre en Nouvelle-Zélande et en Australie, les tempêtes et incendies en Afrique du Sud et les événements climatiques au Pérou.

Les pertes totales nettes liées aux catastrophes naturelles s'élevaient à EUR 58 millions au cours du premier semestre 2017, en diminution de EUR 113 millions par rapport au 30 juin 2016, quand les pertes totales nettes liées aux catastrophes naturelles s'étaient élevées à EUR 171 millions.

1.6. SCOR GLOBAL LIFE

1.6.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Au premier semestre 2017, les primes brutes émises de SCOR Global Life ressortent à EUR 4 403 millions contre EUR 3 934 millions pour la même période en 2016 (augmentation de 11,9 %). À taux de change constant, l'augmentation des primes brutes émises

est de 9,7 %, soutenue par un solide portefeuille de nouveaux contrats dans toutes les régions et lignes de produits et par la stabilité des affaires existantes.

1.6.2. MARGE TECHNIQUE SCOR GLOBAL LIFE

La marge technique ⁽¹⁾ de SCOR Global Life au cours du premier semestre 2017 était de 7,1 % contre 7,1 % pour la même période en 2016, grâce à la profitabilité de nouveaux traités en

conformité avec les objectifs du Groupe ROE (Return of Equity) ainsi que la solide performance générale du portefeuille actuel en ligne avec les estimations.

1.7. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2017, il n'y a pas eu d'évolution majeure concernant les opérations avec les parties liées telles que décrites en Section 2.3 du Document de Référence 2016,

ni de nouvelle opération avec des parties liées ayant un impact important sur la situation financière ou la performance de SCOR pendant cette même période.

(1) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios financiers.

1.8. FACTEURS DE RISQUE

Les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe a dû faire face au 31 décembre 2016 sont décrits en Section 3 du Document de Référence 2016.

Les incertitudes concernent toujours les impacts réels de la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne, car les

négociations sur les termes et conditions de départ sont encore au stade préliminaire. De fait, il est difficile à ce stade d'évaluer les possibles impacts pour SCOR.

SCOR n'a identifié aucun autre risque significatif ou incertitude s'étant manifesté dans les six premiers mois de l'année 2017.

1.9. RISQUES LIÉS AUX DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES FUTURS

Dans le monde entier, la reprise s'est renforcée, mais plusieurs sources de risque restent susceptibles d'affecter le rendement du portefeuille d'actifs du Groupe en 2017. Ces risques sont développés ci-dessous.

Aux États-Unis, certaines politiques proposées par la nouvelle administration pourraient compromettre les perspectives économiques des États-Unis, alors que dans la zone euro, l'activité dépend fortement du contexte international.

De nombreux gouvernements de la zone euro font face à d'importantes dettes publiques dont le financement deviendrait difficile si les écarts de taux d'intérêt augmentaient fortement. Gérer une éventuelle insolvabilité d'un pays de la zone euro pourrait être également un test de solidité de la zone euro, générant une volatilité du marché.

Les pays émergents sont confrontés à un avenir instable, car les prix volatiles des produits de base et les déséquilibres financiers pourraient devenir une source de turbulences commerciales et économiques.

Si ces scénarios économiques défavorables se concrétisent, les marchés pourraient à nouveau revenir à un environnement à faible rendement et ce pour une période prolongée.

En outre, en raison des politiques monétaires exceptionnellement accommodantes poursuivies par la plupart des banques centrales, les prix de nombreux actifs pourraient être faussés, avec la possibilité de développement et d'éclatement de bulles sur certains marchés.

À long terme, les politiques monétaires sans précédent mentionnées ci-dessus ne proposent pas de stratégie de sortie crédible, avec le risque de ne pas pouvoir contenir l'inflation en cas de choc inflationniste.

Cette page a été laissée volontairement blanche.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017 (non audités)

2.1. BILAN CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

ACTIF

<i>En EUR millions</i>	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	788	788
Portefeuille de contrats des sociétés de réassurance Vie	1 501	1 612
Placements des activités d'assurance Note 3.5.1	27 246	28 137
Immobilier de placement	780	770
Actifs financiers disponibles à la vente	16 140	16 553
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 072	812
Prêts et créances	9 055	9 815
Instruments dérivés	199	187
Investissements dans les entreprises mises en équivalence	110	114
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	1 444	1 362
Autres actifs	9 840	9 592
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	6 328	6 174
Créances nées des opérations de réassurance cédées	200	103
Impôts différés actifs	611	683
Créances d'impôt exigible	167	164
Actifs divers	1 166	1 092
Frais d'acquisition reportés	1 368	1 376
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 717	1 688
TOTAL ACTIF	42 646	43 293

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

<i>En EUR millions</i>	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016
Capitaux propres – Part du Groupe	6 374	6 661
Capital	1 520	1 517
Prime d'émission, de fusion et d'apport	833	833
Réserves de réévaluation	150	134
Réserves consolidées	3 741	3 761
Actions propres	(201)	(224)
Résultat consolidé	292	603
Paievements fondés en actions	39	37
Part des actionnaires sans contrôle	32	34
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	6 406	6 695
Dettes de financement	Notes 3.5.5 et 3.5.6	2 736
Dettes subordonnées	2 238	2 256
Dettes immobilières	487	491
Autres dettes financières	11	10
Provisions pour risques et charges	234	262
Passifs relatifs aux contrats	28 244	28 715
Provisions techniques relatives à des contrats d'assurance	28 008	28 513
Passifs relatifs à des contrats financiers	236	202
Autres passifs	5 026	4 864
Instruments dérivés passifs	40	90
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	813	792
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	1 295	1 306
Impôts différés passifs	352	354
Dettes d'impôts exigibles	106	129
Autres dettes	2 420	2 193
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET TOTAL PASSIF	42 646	43 293

2.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

<i>En EUR millions</i>	Semestre clos au 30 juin	
	2017 (non audité)	2016 (non audité)
Primes brutes émises	7 523	6 735
Variation des primes non acquises	(158)	(70)
Primes brutes acquises	7 365	6 665
Autres produits et charges d'exploitation	(24)	(31)
Produits financiers	334	383
Total produits des activités ordinaires	7 675	7 017
Charges des prestations de contrat	(5 468)	(4 762)
Commissions brutes sur primes acquises	(1 261)	(1 219)
Résultat net des cessions de réassurance	(76)	(186)
Frais de gestion financière	(34)	(31)
Frais d'acquisition et frais d'administration	(267)	(239)
Autres charges opérationnelles courantes	(97)	(104)
Total autres produits et charges courants	(7 203)	(6 541)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	472	476
Autres charges opérationnelles	(12)	(10)
Autres produits opérationnels	2	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	462	466
Coûts liés aux acquisitions	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	462	466
Charges de financement	(78)	(105)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	2	5
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS	386	366
Impôts sur les résultats	Note 3.6 (95)	(92)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	291	274
Se répartissant entre :		
Part des actionnaires sans contrôle	(1)	(1)
PART DU GROUPE	292	275
<i>En EUR</i>		
Résultat par action	Note 3.7 1,57	1,49
Résultat dilué par action	Note 3.7 1,55	1,46

2.3. ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES RECONNUS AU COURS DU SEMESTRE

<i>En EUR millions</i>	Semestre clos au 30 juin	
	2017 (non audité)	2016 (non audité)
Résultat net de l'ensemble consolidé	291	274
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(299)	(4)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	13	(19)
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	17	(27)
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	(4)	8
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	(312)	15
Réévaluation des actifs disponibles à la vente (AFS)	60	296
Comptabilité reflet	(30)	(89)
Effet des variations des taux de conversion	(333)	(119)
Gains / (pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	1	(4)
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	(10)	(70)
Autres variations	-	1
RÉSULTAT NET GLOBAL	(8)	270
Se répartissant entre :		
Part des actionnaires sans contrôle	(1)	(1)
Part du Groupe	(7)	271

2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

En EUR millions	Semestre clos au 30 juin	
	2017 (non audité)	2016 (non audité)
Flux de trésorerie nets provenant des / (ou affectés aux) activités SCOR Global Life	59	176
Flux de trésorerie nets provenant des / (ou affectés aux) activités SCOR Global P&C	269	274
Flux de trésorerie nets provenant des / (ou affectés aux) activités opérationnelles	328	450
Acquisitions de sociétés consolidées	-	-
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	3	-
Changement de périmètre (trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés acquises / cédées)	-	-
Acquisitions d'immobilier de placement	(16)	(33)
Cessions d'immobilier de placement	-	166
Acquisitions d'autres placements des activités d'assurances	(5 535) ⁽¹⁾	(5 953) ⁽¹⁾
Cessions d'autres placements des activités d'assurances	5 702 ⁽¹⁾	6 042 ⁽¹⁾
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	(24)	(30)
Cessions d'actifs corporels et incorporels	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des / (ou affectés aux) activités d'investissement	130	192
Émission d'instruments de capital	18	4
Opérations sur actions propres	(4)	(90)
Dividendes payés	(310)	(278)
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	4	566 ⁽²⁾
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	(7)	(110)
Intérêts payés sur dettes de financement	(84)	(55)
Autres flux de trésorerie des activités de financement	(11)	(1)
Flux de trésorerie nets provenant des / (ou affectés aux) activités de financement	(394)	36
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(35)	(53)
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE	29	625
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	1 688	1 626
Flux de trésorerie nets provenant des / (affectés aux) activités opérationnelles	328	450
Flux de trésorerie nets provenant des / (ou affectés aux) activités d'investissement	130	192
Flux de trésorerie nets provenant des / (ou affectés aux) activités de financement	(394)	36
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(35)	(53)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN	1 717	2 251

(1) Les acquisitions et cessions d'autres placements des activités d'assurance incluent également des mouvements liés à des obligations et autres investissements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois et classées en équivalent de trésorerie. Au 30 juin 2017, elles incluent également les flux relatifs à l'acquisition de Château Mondot qui seront reclassés dans la ligne « Acquisitions de sociétés consolidées » lors de la finalisation de l'opération (Accord de la SAFER – se référer à la section 1.2.7 – Faits marquants).

(2) La trésorerie générée par les émissions de dettes de financement inclut une émission de titres subordonnés à durée déterminée pour un montant net de EUR 497 millions.

2.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SEMESTRIEL

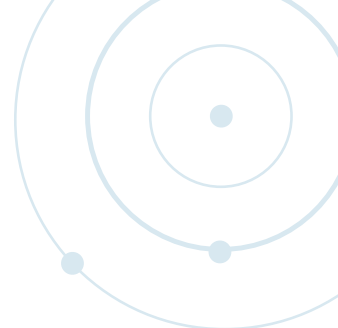
En EUR millions	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2017	1 517	833	134	3 761	(224)	603	37	34	6 695
Affectation du résultat	-	-	-	603	-	(603)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	292	-	(1)	291
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	16	(315)	-	-	-	-	(299)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	-	-	60	-	-	-	-	-	60
Comptabilité reflet	-	-	(30)	-	-	-	-	-	(30)
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	(333)	-	-	-	-	(333)
Gains / (pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	(9)	(5)	-	-	-	-	(14)
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	17	-	-	-	-	17
Autres variations	-	-	(5)	5	-	-	-	-	-
Résultat net global	-	-	16	(315)	-	292	-	(1)	(8)
Paiements fondés en actions	-	-	-	-	23	-	3	-	26
Autres variations	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(2)
Mouvements sur le capital ⁽¹⁾	3	-	-	-	-	-	-	-	3
Dividendes payés	-	-	-	(308)	-	-	-	-	(308)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2017	1 520	833	150	3 741	(201)	292	39	32	6 406

(1) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice des stock-options à hauteur de EUR 17 millions (EUR 7 millions de capital et EUR 10 millions de primes liées au capital), générant la création de 1 021 691 actions nouvelles au cours du premier semestre 2017. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital Groupe par annulation de 554 112 actions auto-détenues pour EUR (14) millions (EUR (4) millions de capital et EUR (10) millions de primes liées au capital).

En EUR millions	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2016	1 518	838	112	3 350	(172)	642	42	33	6 363
Affectation du résultat	-	-	-	642	-	(642)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	275	-	(1)	274
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	149	(153)	-	-	-	-	(4)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	-	-	296	-	-	-	-	-	296
Comptabilité reflet	-	-	(89)	-	-	-	-	-	(89)
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	(119)	-	-	-	-	(119)
Gains / (pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(4)	-	-	-	-	(4)
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	(58)	(4)	-	-	-	-	(62)
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	(27)	-	-	-	-	(27)
Autres variations	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Résultat net global	-	-	149	(153)	-	275	-	(1)	270
Paiements fondés en actions	-	-	-	-	(35)	-	(23)	-	(58)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)
Mouvements sur le capital ⁽¹⁾	(4)	(9)	-	-	-	-	-	-	(13)
Dividendes payés	-	-	-	(278)	-	-	-	-	(278)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2016	1 514	829	261	3 561	(207)	275	19	30	6 282

(1) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice des stock-options à hauteur de EUR 4 millions (EUR 2 millions de capital et EUR 2 millions de primes liées au capital), générant la création de 194 785 actions nouvelles au cours du premier semestre 2016. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 672 638 actions auto-détenues pour EUR (17) millions (EUR (6) millions de capital et EUR (11) millions de primes liées au capital).

#3



NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017 (non audités)

3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les États Financiers Consolidés condensés non audités (« États Financiers ») reflètent la situation financière de SCOR et de ses filiales consolidées (le « Groupe ») ainsi que les intérêts dans les entreprises mises en équivalence pour le semestre clos au 30 juin 2017.

Les informations sur le groupe SCOR et les principales activités du Groupe sont présentées en Section 1.2 du Document de Référence 2016.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 26 juillet 2017 pour arrêter les États Financiers.

3.2. PRINCIPES DE PRÉPARATION ET MÉTHODES COMPTABLES

3.2.1. PRINCIPES DE PRÉPARATION

Les États Financiers du Groupe au 30 juin 2017 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, et selon les normes adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2017.

Les États Financiers du Groupe n'incluent pas toutes les informations requises dans le rapport financier annuel et doivent donc être lus accompagnés de la Section 4 du Document de Référence 2016 du Groupe. Les principes et méthodes comptables appliqués pour la préparation des États Financiers sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des États Financiers Consolidés au 31 décembre 2016, sauf indication particulière.

La préparation des États Financiers impose que le management émette certains jugements, hypothèses et estimations qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants de produits, de charges, les actifs et passifs, et les informations fournies au titre des actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des États Financiers. Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues. Les résultats intermédiaires ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

Les États Financiers du Groupe sont présentés en euros (EUR) et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche, sauf indication contraire. Les autres devises clés que le Groupe utilise et les taux de change utilisés pour la préparation des États Financiers sont les suivants :

EUR par unité de monnaie étrangère	Taux de clôture		Taux moyen			
	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016	T2 2017	T1 2017	T2 2016	T1 2016
USD	0,8752	0,9508	0,9078	0,9386	0,8855	0,9060
GBP	1,1401	1,1716	1,1615	1,1629	1,2712	1,2966
CNY	0,1293	0,1363	0,1323	0,1362	0,1355	0,1385

3.2.2. NORMES IFRS APPLICABLES POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les amendements des normes IFRS et interprétations, telles qu'adoptées par l'Union Européenne applicables au cours du premier semestre 2017 n'ont pas eu d'impact significatif sur les États Financiers.

3.2.3. NORMES IFRS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes décrites ci-dessous, applicables à SCOR et, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe, ont été publiées par l'IASB mais ne sont pas encore applicables ou n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne :

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 – Instruments Financiers. Sa version finale remplace les versions antérieurement publiées relatives aux phases classification et évaluation ainsi que comptabilité de couverture. Elle remplace également IAS 39 – Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation, et couvre la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers, les pertes de valeur et la comptabilité de couverture. IFRS 9 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, son application anticipée étant toutefois autorisée.

IFRS 9 prescrit de classer les instruments financiers selon la façon dont ils sont gérés par une entité (son « business model ») et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. Selon leur classification, les actifs financiers seront évalués au coût amorti ou à la juste valeur (par résultat ou par autres éléments du résultat global). Le nouveau modèle de dépréciation prescrit la reconnaissance des pertes attendues sur créances, fondées sur les informations historiques, courantes ou prévisionnelles disponibles. La norme alignera plus précisément la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Elle ne changera pas fondamentalement les types de relations de couverture ni les obligations d'évaluation et de reconnaissance de l'efficacité des couvertures.

Le 29 novembre 2016, l'Union Européenne a adopté cette norme. Son adoption affectera le classement et l'évaluation des actifs financiers du Groupe du fait que davantage d'instruments financiers pourraient être évalués à la juste valeur par résultat. Ainsi la politique de dépréciation de SCOR sera également modifiée, du fait que des dépréciations seront comptabilisées sur la base des pertes attendues, et non plus sur la seule base des pertes avérées. L'impact sur la comptabilisation des couvertures utilisées par SCOR ne devrait pas être significatif. Le Groupe est en train de déterminer les impacts précis sur sa situation financière et ses résultats, ainsi que sur les informations à donner en Annexe aux comptes consolidés.

Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à IFRS 4 – Contrats d'assurance afin de tenir compte des différentes dates d'entrée en application d'IFRS 9 et IFRS 17. Appliquer IFRS 9 avant IFRS 17 pourrait augmenter la volatilité du résultat. L'amendement introduit donc deux options indépendantes pour répondre à cette volatilité comptable supplémentaire : une exonération temporaire d'appliquer IFRS 9 (la « Deferral Approach ») ou bien le reclassement de la volatilité additionnelle du compte de résultat vers les autres éléments du résultat global (l'« Overlay Approach »). La « Deferral Approach » conduirait à continuer à appliquer la norme IAS 39 tout en présentant certaines informations supplémentaires portant sur la juste valeur des actifs ne satisfaisant pas le critère de « uniquement des paiements de principal et d'intérêts » et des informations sur l'exposition au risque de crédit jusqu'à ce que IFRS 17 devienne applicable (1^{er} janvier 2021).

Cette approche est réservée aux sociétés dont l'activité d'assurance est prépondérante. SCOR satisfait les critères de prépondérance.

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 – Contrats de location. La norme remplacera la réglementation actuelle d'IAS 17 – Contrats de location, et sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2019. Une application anticipée sera possible une fois que l'Union Européenne aura homologué la norme et à la condition qu'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, soit également appliquée. IFRS 16 changera de manière significative la comptabilité des preneurs de contrat de location, qui devront comptabiliser à leur bilan un passif représentant la valeur actuelle des paiements de loyers futurs ainsi qu'un actif représentant le « droit d'utilisations du bien ». Une dérogation est autorisée pour certains contrats de location à court terme ou portant sur des actifs de faible valeur. Les preneurs des contrats de location comptabiliseront au compte de résultat un amortissement du « droit d'utilisation du bien », ainsi qu'une charge d'intérêt portant sur le passif du contrat de location et qui sera calculée conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif. La comptabilité pour les bailleurs reste relativement similaire à celle d'IAS 17. L'application de la nouvelle norme peut se faire, soit de manière entièrement rétrospective, soit en adoptant une approche simplifiée. Cette approche simplifiée inclut certains allègements sur l'évaluation des « droits d'utilisation du bien » et des passifs des contrats de location et ne prévoit pas le retraitement des données comparatives. SCOR effectuera une évaluation détaillée des impacts d'IFRS 16 sur sa situation financière et sa performance ainsi que sur ses données financières publiées préalablement à la date d'application effective de la norme.

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance. Elle remplacera la norme actuelle IFRS 4 – Contrats d'assurance et s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2021. Une application anticipée est permise, sous réserve de l'approbation de l'Union Européenne et à condition que les normes IFRS 9 – Instruments financiers et IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients soient appliquées en même temps. La norme IFRS 17 modifiera considérablement la comptabilité des contrats d'assurance actuellement appliquée. La norme IFRS 17 introduit une approche d'évaluation actualisée comme modèle général pour tous les contrats d'assurance et de réassurance. Les passifs d'assurance seront évalués comme la somme des flux de trésorerie d'exécution et du bénéfice non encore acquis pour un contrat ou un groupe de contrats. Les flux de trésorerie d'exécution prennent en compte les entrées et sorties de trésorerie directement rattachées à l'exécution du contrat ou d'un groupe de contrats, actualisées et auxquelles est appliqué un ajustement au titre du risque. La CSM (« Contractual Service Margin » ou Marge sur services contractuels) représente le bénéfice non encore acquis. Les contrats onéreux lors de la reconnaissance initiale exigent une comptabilisation immédiate des pertes. Les contrats d'assurance seront réévalués en fonction des informations actuelles du marché à chaque clôture. Conformément à la norme IFRS 17, la performance du Groupe sera principalement représentée par le résultat de services d'assurance (le profit

provenant de la couverture d'assurance ou réassurance) et le résultat financier (revenus de placement liés à la gestion des actifs et aux charges financières découlant de l'actualisation des passifs d'assurance). Les primes brutes émises ne seront plus présentées au compte de résultat. La présentation du bilan et du compte de résultat changera par rapport à la pratique actuelle. La nouvelle norme requiert également des informations supplémentaires et des rapprochements pour permettre aux utilisateurs des États Financiers de comprendre les montants comptabilisés au bilan

et dans le résultat global ainsi que les risques inhérents aux contrats d'assurance émis par le Groupe. La norme IFRS 17 devrait requérir des changements significatifs dans les systèmes et les processus générant un coût potentiellement important. SCOR mène actuellement une étude d'impact comprenant des exercices de modélisation financière pour préparer la feuille de route de mise en œuvre de la norme IFRS 17 et pour permettre d'obtenir de plus amples informations sur les impacts attendus pour le groupe SCOR de la nouvelle norme comptable pour les contrats d'assurance.

3.3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Il n'y a eu aucune acquisition au cours du premier semestre 2017.

3.4. INFORMATION SECTORIELLE

Les principales activités du Groupe sont décrites en Section 1.2 du Document de Référence 2016.

En conformité avec son mode de gestion et de décision, les activités du Groupe sont organisées en trois divisions (SCOR Global P&C, SCOR Global Life et SCOR Global Investments), dont seulement deux forment pour le Groupe les segments opérationnels à présenter, auxquels s'ajoute un centre de coûts Fonctions Groupe. Les segments opérationnels selon IFRS 8 – Segments opérationnels, sont les suivants : le segment SCOR Global P&C, qui regroupe les activités d'assurance et réassurance de dommages et responsabilités (également appelé « SCOR Global P&C ») et le segment SCOR Global Life, qui regroupe les activités de réassurance Vie (également appelé « SCOR Global Life »).

Le Groupe souscrit des types de risques différents dans chacun de ces segments, qui sont commercialisés via des canaux séparés. Les responsabilités et reportings au sein du Groupe sont établis sur la base de cette structure.

La Direction analyse les résultats opérationnels des segments SCOR Global P&C et SCOR Global Life séparément dans le but d'évaluer la performance opérationnelle de l'activité et d'allouer les ressources. Aucun segment opérationnel n'a été regroupé pour former les segments opérationnels SCOR Global P&C et SCOR Global Life présentés.

3.4.1. SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Les informations suivantes présentent le résultat opérationnel du Groupe pour les segments opérationnels et son centre de coûts pour les semestres clos aux 30 juin 2017 et 2016 ⁽¹⁾.

En EUR millions	Semestre clos au 30 juin (non audité)							
	2017				2016			
	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Fonction Groupe	Total	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Fonction Groupe	Total
Primes brutes émises	4 403	3 120	-	7 523	3 934	2 801	-	6 735
Variation des provisions pour primes non acquises	(29)	(129)	-	(158)	(41)	(29)	-	(70)
Primes brutes acquises	4 374	2 991	-	7 365	3 893	2 772	-	6 665
Revenus des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques	3	-	-	3	4	-	-	4
Charges des prestations des contrats	(3 673)	(1 795)	-	(5 468)	(3 140)	(1 622)	-	(4 762)
Commissions brutes sur primes acquises	(531)	(730)	-	(1 261)	(554)	(665)	-	(1 219)
RÉSULTAT TECHNIQUE BRUT ⁽²⁾	173	466	-	639	203	485	-	688
Primes émises rétrocédées	(311)	(319)	-	(630)	(281)	(316)	-	(597)
Variation des provisions pour primes non acquises rétrocédées	-	26	-	26	(1)	21	-	20
Primes acquises rétrocédées	(311)	(293)	-	(604)	(282)	(295)	-	(577)
Sinistralité rétrocédée	325	147	-	472	222	98	-	320
Commissions rétrocédées	21	35	-	56	32	39	-	71
Résultat net des cessions de réassurance	35	(111)	-	(76)	(28)	(158)	-	(186)
RÉSULTAT TECHNIQUE NET ⁽²⁾	208	355	-	563	175	327	-	502
Autres produits et charges hors revenus des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques	(5)	(22)	-	(27)	-	(35)	-	(35)
Produits de placements	69	138	-	207	59	123	-	182
Intérêts sur dépôts	81	7	-	88	81	10	-	91
Plus et moins-values de cession des placements	17	38	-	55	39	96	-	135
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	-	10	-	10	-	(8)	-	(8)
Variation des dépréciations sur placements	-	(12)	-	(12)	(1)	(14)	-	(15)
Résultat de change	(10)	(4)	-	(14)	(4)	2	-	(2)
Produits financiers	157	177	-	334	174	209	-	383
Frais de gestion financière	(9)	(21)	(4)	(34)	(8)	(18)	(5)	(31)
Frais d'acquisition et frais d'administration	(129)	(128)	(10)	(267)	(115)	(112)	(12)	(239)
Autres charges opérationnelles courantes	(32)	(22)	(43)	(97)	(32)	(26)	(46)	(104)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	190	339	(57)	472	194	345	(63)	476
Autres charges opérationnelles	(1)	(11)	-	(12)	(2)	(8)	-	(10)
Autres produits opérationnels	2	-	-	2	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	191	328	(57)	462	192	337	(63)	466

(1) Les refacturations intersegments sont éliminées en consolidation.

(2) Les résultats techniques sont les soldes des produits et des charges alloués aux affaires d'assurance et de réassurance.

3.4.2. PRIMES BRUTES ÉMISES ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La répartition des primes brutes émises par zone géographique pour le segment SCOR Global Life, déterminée par rapport à la responsabilité de marché, est la suivante :

En EUR millions		Semestre clos au 30 juin (non audité)	
		2017	2016
SCOR Global Life			
<p>4 403 S1 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> 31 % EMEA 53 % Amériques 16 % Asie-Pacifique 			
		1 370	1 357
		2 330	2 092
		703	485
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES		4 403	3 934

La répartition des passifs relatifs aux contrats et la part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers pour le segment SCOR Global Life, déterminée sur la même base que les primes brutes émises, est la suivante :

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)		Au 31 décembre 2016	
	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers
SCOR GLOBAL LIFE				
EMEA	8 911	383	8 994	392
Amériques	4 480	122	4 758	88
Asie-Pacifique	706	86	716	55
TOTAL	14 097	591	14 468	535

La répartition des primes brutes émises par zone géographique pour SCOR Global P&C, déterminée par rapport au pays de localisation de la cédante pour l'activité des traités et la localisation des assurés pour l'activité des facultatives, est la suivante :

En EUR millions		Semestre clos au 30 juin (non audité)	
		2017	2016
SCOR Global P&C			
<p>3 120 S1 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> 47 % EMEA 35 % Amériques 18 % Asie-Pacifique 			
		1 470	1 404
		1 092	883
		558	514
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES		3 120	2 801

#3 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017 (NON AUDITÉS)

> Information sectorielle

Pour SCOR Global P&C, la répartition des passifs relatifs aux contrats, déterminée sur la même base que les primes brutes émises, et la part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers, basée sur la localisation du rétrocessionnaire, est la suivante :

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)		Au 31 décembre 2016	
	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers
SCOR GLOBAL P&C				
EMEA	8 984	566	9 005	521
Amériques	3 393	271	3 439	288
Asie-Pacifique	1 770	16	1 803	18
TOTAL	14 147	853	14 247	827

3.4.3. ACTIFS ET PASSIFS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les principaux postes du bilan par segment opérationnel, tels qu'ils sont revus par le management, se répartissent de la manière suivante :

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)			Au 31 décembre 2016		
	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Total	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Total
Placements des activités d'assurance	12 544	14 702	27 246	13 037	15 100	28 137
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers	591	853	1 444	535	827	1 362
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	49	739	788	49	739	788
Portefeuille de contrats	1 501	-	1 501	1 612	-	1 612
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	804	913	1 717	682	1 006	1 688
TOTAL BILAN	20 422	22 224	42 646	20 906	22 387	43 293
Passifs relatifs aux contrats	(14 097)	(14 147)	(28 244)	(14 468)	(14 247)	(28 715)

(1) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de EUR 142 millions au 30 juin 2017 (EUR 177 millions au 31 décembre 2016).

3.4.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles par segment sont présentés au sein du tableau des flux de trésorerie.

3.5. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

3.5.1. PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les placements du Groupe sont présentés dans le tableau suivant selon leur nature et leur méthodologie d'évaluation :

En EUR millions		Placements et trésorerie au 30 juin 2017 (non audité)				
		Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût ou coût amorti
Immobilier de placement		780	-	-	-	780
Actions	Note 3.5.4	816	178	572	-	66
Instruments de dette	Notes 3.5.3 & 3.5.4	15 324	14 165	1 158	-	1
Actifs financiers disponibles à la vente		16 140	14 343	1 730	-	67
Actions	Note 3.5.4	1 072	264	808	-	-
Instruments de dette	Notes 3.5.3 & 3.5.4	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par Résultat		1 072	264	808	-	-
Prêts et Créances		9 055	74	-	-	8 981
Instruments dérivés ⁽¹⁾		199	-	117	82	-
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		27 246	14 681	2 655	82	9 828
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 717	1 717	-	-	-
PLACEMENTS ET TRÉSORERIE		28 963	16 398	2 655	82	9 828
Pourcentage		100 %	57 %	9 %	0 %	34 %

En EUR millions		Placements et trésorerie au 31 décembre 2016				
		Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût ou coût amorti
Immobilier de placement		770	-	-	-	770
Actions	Note 3.5.4	790	171	564	-	55
Instruments de dette	Notes 3.5.3 & 3.5.4	15 763	14 548	1 214	-	1
Actifs financiers disponibles à la vente		16 553	14 719	1 778	-	56
Actions	Note 3.5.4	812	278	534	-	-
Instruments de dette	Notes 3.5.3 & 3.5.4	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par Résultat		812	278	534	-	-
Prêts et Créances		9 815	593	-	-	9 222
Instruments dérivés ⁽¹⁾		187	-	96	91	-
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		28 137	15 590	2 408	91	10 048
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 688	1 688	-	-	-
PLACEMENTS ET TRÉSORERIE		29 825	17 278	2 408	91	10 048
Pourcentage		100 %	58 %	8 %	0 %	34 %

(1) Un passif de EUR 40 millions provenant d'instruments financiers dérivés est inscrit au passif du bilan consolidé (au 31 décembre 2016 : EUR 90 millions).

#3 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017 (NON AUDITÉS)

> Autres actifs et passifs financiers

Les méthodes de classification, de valorisation et de dépréciation des actifs sont détaillées dans la Section 4.6, Annexe aux comptes consolidés, Note 7 du Document de Référence 2016.

Le Groupe fournit des informations sur les évaluations des instruments financiers mesurés à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui traduit l'importance des paramètres utilisés pour réaliser ces évaluations. Le degré dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé d'après le paramètre le moins important qui est pertinent pour évaluer la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est déterminée par rapport à l'estimation de la juste valeur. Apprécier l'importance d'un paramètre en particulier dans l'évaluation de la juste valeur exige de faire appel à son jugement et de prendre en compte des facteurs propres à l'actif ou au passif en question. À chaque période d'établissement des comptes financiers, le Groupe revoit la pertinence de la classification des instruments évalués à la juste valeur. La méthode de détermination de la juste valeur fait l'objet d'une veille permanente de façon à identifier d'éventuels reclassements. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

NIVEAU 1 : PRIX COTÉS (NON AJUSTÉS) OBSERVÉS SUR DES MARCHÉS ACTIFS POUR DES ACTIFS OU PASSIFS IDENTIQUES

Sont inclus dans ce niveau les instruments financiers pour lesquels les prix ou taux publiés reflètent des transactions réelles et régulières disponibles auprès d'une bourse, d'un agent ou d'un courtier. Les instruments qui relèvent de cette catégorie sont les actions cotées, les obligations gouvernementales et assimilées ainsi que les obligations garanties par une agence gouvernementale ou encore les investissements obligataires à court-terme. S'agissant d'investissements dans des fonds, ouverts ou fermés, les actions ou parts de fonds ainsi que les instruments financiers dérivés (y compris les swaps de sous-jacents immobiliers, de taux d'intérêts ou de mortalité, les options, etc.), la juste valeur est déterminée par référence à d'autres prix « bid » publiés.

NIVEAU 2 : MODÈLES ÉLABORÉS PAR DES EXPERTS INTERNES ET EXTERNES ET REPOSANT SUR DES PARAMÈTRES DE MARCHÉ OBSERVABLES

Le Groupe détient certains investissements dont la juste valeur est déterminée à partir de modèles développés par des experts

internes ou externes qui font appel à des paramètres de marché. Il s'agit principalement de produits structurés autres que ceux garantis par des agences gouvernementales pour lesquels le marché est considéré comme actif, de dettes hybrides senior (tier 1 et tier 2) émises par le secteur privé, de titres non cotés du secteur privé, d'obligations assimilées à des obligations gouvernementales indexées sur l'inflation, d'autres investissements alternatifs spécifiques et d'instruments dérivés.

NIVEAU 3 : DONNÉES D'ÉVALUATION D'UN ACTIF OU D'UN PASSIF NON FONDÉES SUR DES DONNÉES DE MARCHÉ OBSERVABLES (DONNÉES NON OBSERVABLES)

La valorisation de ces instruments ne se fonde ni sur des prix observables pour les transactions courantes d'un instrument comparable, ni sur une donnée de marché observable. Si la détermination de la juste valeur se fonde essentiellement sur des données non observables, elle relève du Niveau 3. Les instruments classés en Niveau 3 sont principalement des instruments dérivés, en premier lieu ceux de la famille Atlas couvrant des risques de catastrophes naturelles ou de mortalité.

Des informations complémentaires sur ces instruments dérivés sont fournies en Section 4.6, Annexe aux comptes consolidés, Note 7.9 – Instruments dérivés du Document de Référence 2016.

Obligations catastrophes Atlas (Niveau 3)

L'obligation catastrophe Atlas IX Series 2015-1 fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de USD 150 millions contre les risques d'ouragans aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada. La période de risque couvert par Atlas IX Serie 2015-1 s'étend du 11 février 2015 au 31 décembre 2018.

Atlas IX Series 2016-1 fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de USD 300 millions contre les risques d'ouragans aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada. La période de risque couverte par Atlas IX 2016-1 s'étend du 13 janvier 2016 au 31 décembre 2019.

Ces instruments sont comptabilisés en produits dérivés et évalués selon un modèle des pertes cumulées attendues fondé sur une combinaison de données de marché, dans la mesure où le marché de cet instrument est actif, et d'outils de modélisation catastrophe développés par le prestataire externe AIR.

Les données non observables significatives utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

Données non observables	Atlas IX Series 2015-1	Atlas IX Series 2016-1
Perte attendue relative aux Ouragans aux États-Unis selon le modèle AIR	4,52 %	5,09 %
Perte attendue relative aux Tremblements de terre aux États-Unis et au Canada selon le modèle AIR	2,37 %	3,22 %

La survenance d'une catastrophe significative (telle qu'un tremblement de terre aux États-Unis ou au Canada ou un ouragan aux États-Unis) au cours de la période de couverture des séries d'obligation correspondantes, conduirait à une augmentation de la juste valeur de la portion correspondante de l'instrument dérivé comptabilisé.

Atlas IX contrat de transfert de risques mortalité extrême (Niveau 3)

Le contrat de transfert de risques mortalité extrême Atlas IX s'appuie sur un indice de mortalité de la population américaine pondéré par âge et par sexe afin de refléter le portefeuille de SCOR Global Life aux États-Unis.

SCOR comptabilise le contrat de transfert de risques mortalité extrême comme un dérivé actif. Pour la détermination de la juste valeur, SCOR prend en considération les flux de trésorerie contractuels ainsi que la probabilité de déclenchement en fonction d'un indice représentant la moyenne pondérée sur 2 ans de la population américaine. SCOR a adapté l'évaluation du RTC au 30 juin 2017 pour refléter la hausse peu probable de l'évènement déclencheur d'ici la fin de la période de couverture et les options disponibles pour SCOR dans le cadre du contrat Atlas IX.

Actifs financiers disponibles à la vente évalués au coût

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent EUR 67 millions d'actifs évalués au coût (31 décembre 2016 :

EUR 56 millions). Ces placements représentent essentiellement des investissements dans des actions ou des fonds non cotés.

Au cours des semestres clos aux 30 juin 2016 et 2017, le Groupe n'a pas enregistré de plus ou moins-values de cession significatives sur des placements disponibles à la vente évalués au coût.

Transfert et classification des investissements

Dans les différentes catégories de détermination de la juste valeur il n'y a pas eu de transfert significatif entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours du 1^{er} semestre 2017, de même qu'au cours du 1^{er} semestre 2016.

Immobilier de placement

Au cours du premier semestre 2017, SCOR a vendu un immeuble ne générant pas de plus-value de cession significative. Au cours du premier semestre 2016, la cession par SCOR de plusieurs immeubles avait généré une plus-value de cession de EUR 59 millions.

3.5.2. MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE DES INSTRUMENTS FINANCIERS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Au cours du premier semestre 2017, il n'y a pas eu de transfert depuis ou vers la catégorie de juste valeur de Niveau 3.

En EUR millions	Actions	Instruments de dette	Prêts et créances	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2017	-	-	-	91	91
Variation de change	-	-	-	(3)	(3)
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	-	-	-	(9) ⁽¹⁾	(9)
Acquisitions	-	-	-	3 ⁽²⁾	3
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts en niveau 3	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-	-
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2017	-	-	-	82	82

(1) Les mouvements relatifs aux instruments dérivés sont dus aux variations de la juste valeur des contrats dérivés Atlas IX Series 2015-1, Atlas IX Series 2016-1 et Atlas IX Series 2013-1 (contrats de transfert de risques portant sur une mortalité extrême) enregistrés en autres charges opérationnelles.

(2) Ce montant comprend le nouveau capital contingent.

Au cours du premier semestre 2016, il n'y a pas eu de transfert depuis ou vers la catégorie de juste valeur de Niveau 3.

En EUR millions	Actions	Instruments de dette	Prêts et créances	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2016	-	-	-	40	40
Variation de change	-	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	-	-	-	(14) ⁽¹⁾	(14)
Acquisitions	-	-	-	83 ⁽²⁾	83
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts en niveau 3	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-	-
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2016	-	-	-	109	109

(1) Les mouvements relatifs aux instruments dérivés sont dus aux variations de la juste valeur des contrats dérivés Atlas IX Series 2015-1, Atlas IX Series 2016-1 et Atlas IX Series 2013-1 (contrats de transfert de risques portant sur une mortalité extrême) enregistrés en autres charges opérationnelles.

(2) Ce montant comprend l'acquisition du contrat dérivé Atlas IX Series 2016-1 pour EUR 83 millions.

#3 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017 (NON AUDITÉS)

> Autres actifs et passifs financiers

3.5.3. INSTRUMENTS DE DETTES

La ventilation du portefeuille obligataire selon les notations de crédit est la suivante :

In EUR millions		Au 30 juin 2017 (non audité)		Au 31 décembre 2016	
■ 21 %	AAA	3 175	21 %	3 546	22 %
■ 26 %	AA	3 956	26 %	4 590	29 %
■ 29 %	A	4 369	29 %	3 913	25 %
■ 13 %	BBB	2 130	13 %	2 067	13 %
■ 6 %	<BBB	886	6 %	927	6 %
■ 5 %	Non coté	808	5 %	720	5 %
TOTAL INSTRUMENTS DE DETTE		15 324	100 %	15 763	100 %



3.5.4. VENTILATION DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE ET À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Le tableau ci-après présente le portefeuille de titres de dettes et d'actions ainsi que les positions respectives de plus ou moins-values latentes pour chaque classe d'actifs disponibles à la vente et à la juste valeur par résultat :

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)		Au 31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Plus ou moins-values latentes nettes	Valeur comptable	Plus ou moins-values latentes nettes
Obligations émises par des États et assimilées				
France	95	(3)	314	(3)
Allemagne	234	1	190	2
Pays-Bas	25	-	18	-
Royaume-Uni	471	-	491	1
Autres pays de l'Union Européenne ⁽¹⁾	144	(4)	134	(3)
États-Unis	1 837	(19)	1 594	(22)
Canada	287	14	440	19
Japon	64	-	73	-
Chine	436	(6)	534	(3)
Institutions supranationales	193	1	270	2
Autres	826	-	800	(2)
Total obligations émises par des États et assimilées	4 612	(16)	4 858	(9)
Obligations sécurisées et titres adossés à des créances hypothécaires	1 984	(24)	2 206	(16)
Obligations émises par le secteur privé	7 645	47	7 548	3
Produits structurés et titrisés	1 083	5	1 151	8
TOTAL INSTRUMENTS DE DETTE	15 324	12	15 763	(14)
Instruments de capitaux propres	1 888	186	1 602	146
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	17 212	198	17 365	132

(1) Aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, SCOR n'est pas exposé aux risques liés à la dette souveraine du Portugal, de l'Irlande, de l'Italie, de la Grèce ou de l'Espagne.

DÉPRÉCIATION

Au cours du premier semestre 2017, le Groupe a enregistré une charge de dépréciation des instruments de dette de EUR 0 million (1^{er} semestre 2016 : EUR 1 million), et des charges de dépréciation d'actions disponibles à la vente d'un montant de EUR 3 millions (1^{er} semestre 2016 : EUR 3 millions), conformément aux principes de dépréciation définis dans le Document de Référence 2016 – Section 4.6, Annexe aux comptes consolidés, Note 7.2.

3.5.5. DETTES FINANCIÈRES

Le tableau suivant donne un résumé des dettes émises par le Groupe :

En EUR millions	Échéance	Au 30 juin 2017 (non audité)		Au 31 décembre 2016	
		Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Dettes subordonnées					
CHF 315 millions	Perpétuelle	291	303	299	314
CHF 250 millions	Perpétuelle	236	251	231	247
CHF 125 millions	Perpétuelle	117	125	115	123
EUR 250 millions	Perpétuelle	254	277	249	257
EUR 250 millions	05/06/2047	248	263	252	254
EUR 600 millions	08/06/2046	593	630	602	605
EUR 500 millions	27/05/2048	499	542	508	521
Total dettes subordonnées ⁽¹⁾		2 238	2 391	2 256	2 321
Dettes sur immobilier de placement		263	263	266	266
Dettes sur immobilier pour usage propre		224	224	225	225
Total dettes immobilières ⁽²⁾		487	487	491	491
Autres dettes financières ⁽²⁾		11	11	10	10
TOTAL DETTES DE FINANCEMENT		2 736	2 889	2 757	822

(1) Le solde comprend des intérêts courus pour un montant de EUR 21 millions (au 31 décembre 2016 : EUR 39 millions).

(2) Ces dettes ne sont pas cotées. À défaut, les valeurs nettes comptables reflètent la valeur de marché.

3.5.6. GESTION DE LA DETTE FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES

Pour couvrir le risque de change lié à l'émission de ses dettes en CHF (CHF 315 millions émis en 2012 et CHF 250 millions émis en 2013), SCOR a souscrit des swaps de taux et de devises qui échangent le principal et les coupons sur les émissions obligataires CHF contre un principal et des coupons en EUR à échéances du 8 juin 2018 et du 30 novembre 2018.

Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée. La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total notionnel lié est de CHF 565 millions au 30 juin 2017 (31 décembre 2016 : CHF 565 millions). Au 30 juin 2017, la position bilancielle de ces swaps est un actif de EUR 58 millions (31 décembre 2016 : actif de EUR 61 millions). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2017.

DETtes IMMOBILIÈRES

Les dettes immobilières sont liées à l'acquisition d'immobilier de placement et d'immobilier pour usage propre financés par des prêts de EUR 487 millions (EUR 491 millions au 31 décembre 2016), dont EUR 75 millions relatifs aux dettes immobilières de MRM S.A. (EUR 75 millions au 31 décembre 2016).

Certains des contrats de dette immobilière contiennent des clauses usuelles de remboursement anticipé et d'engagements financiers (« covenants »). Ces covenants définissent des seuils à respecter pour plusieurs ratios, notamment le ratio LTV (loan to value, défini comme le rapport entre le montant de la dette et la valeur de marché du bien immobilier qu'elle finance), le ratio ICR (interest coverage rate, représentant le taux de couverture des charges d'intérêts par les loyers) et le ratio DSCR (debt service coverage ratio, représentant le taux de couverture des amortissements de dette et de charges d'intérêts par les loyers). Dans le cadre des contrats de dette existants, les ratios LTV varient entre 50 % et 70 % et les ratios ICR / DSCR entre 100 % et 400 %.

COUVERTURES DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES IMMOBILIÈRES

SCOR a acheté des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir son exposition résultant des dettes financières à taux variables liées aux placements immobiliers. Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée. La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total du notionnel de ces swaps est de EUR 294 millions au 30 juin 2017 (31 décembre 2016 : EUR 298 millions). Au 30 juin 2017, la position bilancielle de ces swaps est un passif de EUR 8 millions (31 décembre 2016 : passif de EUR 11 millions). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2017.

LIGNE D'ÉMISSION CONTINGENTE D'ACTIONS

Dans le cadre de sa politique de protection du capital SCOR a mis en place avec BNP Paribas le 14 décembre 2016 une ligne d'actions contingente qui apporte au Groupe une couverture de EUR 300 millions en cas de survenance d'événements extrêmes (catastrophes naturelles ou événements affectant la mortalité). Avec ce nouvel instrument, SCOR a émis 9 599 022 bons d'émission d'actions en faveur de BNP Paribas ; chaque bon d'émission d'actions donnant à BNP Paribas le droit de souscrire à deux actions nouvelles de SCOR. BNP Paribas, a pris l'engagement d'exercer le nombre de bons nécessaires à la souscription d'actions nouvelles pour un montant maximum de EUR 300 millions (primes d'émissions incluses), dans la limite de 10 % du capital social de SCOR, dès lors que le montant total (i) des pertes nettes ultimes estimées par le Groupe (en tant qu'assureur ou réassureur) et consécutives à la survenance de catastrophes naturelles éligibles entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2019 ou (ii) des sinistres nets ultimes enregistrés par le segment vie du groupe SCOR (en sa qualité d'assureur ou de réassureur) sur deux semestres consécutifs au cours de la période s'étendant du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2019, s'établira au-dessus de certains niveaux définis contractuellement tel que vérifié par les Commissaires aux comptes de SCOR. Par ailleurs, sous réserve qu'aucun tirage n'ait déjà été effectué, une tranche unique de EUR 150 millions sera tirée sur le programme de EUR 300 millions dans l'hypothèse où le cours moyen pondéré par les volumes de l'action SCOR viendrait à s'établir en dessous de EUR 10.

BNP Paribas s'est engagé à souscrire les actions nouvelles et, n'ayant pas l'intention de devenir un actionnaire de long terme de SCOR, à les revendre par voie de placements privés et / ou de cessions sur le marché. À cet égard, SCOR et BNP Paribas ont conclu un accord de partage des plus-values de cession, qui prévoit que 75 % du profit, s'il y en a un, seront rétrocédés à SCOR. Si la revente des nouvelles actions survient immédiatement après l'exercice des bons dans le cadre d'une transaction réalisée hors marché, la part de profit due à SCOR sera versée sous forme d'actions SCOR afin de limiter l'impact dilutif de la transaction pour les actionnaires de SCOR.

En l'absence d'événement extrême déclencheur, aucune action ne sera émise dans le cadre de ce programme et cette ligne d'émission demeurera par conséquent sans aucun impact dilutif pour les actionnaires.

Des informations complémentaires sur le traitement comptable sont présentées en note 12 de la Section 4.6 du Document de Référence 2016.

DIVIDENDE 2016 VERSÉ

L'Assemblée Générale du 27 avril 2017 a décidé de la distribution, au titre de l'exercice 2016, d'un dividende d'un euro et soixante-cinq centimes (EUR 1,65) par action, soit un montant global de dividende payé de EUR 308 millions, calculé sur la base du nombre d'actions éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement. Le dividende a été détaché le 2 mai 2017 et mis en paiement le 4 mai 2017.

3.6. IMPÔTS

Au premier semestre 2017, la charge d'impôt s'est élevée à EUR 95 millions, comparée à une charge de EUR 92 millions au premier semestre 2016. La hausse de EUR 3 millions résulte principalement de l'augmentation du résultat avant impôt qui passe de EUR 366 millions en 2016 à EUR 386 millions en 2017.

3.7. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action non retraité et le résultat net par action dilué aux 30 juin 2017 et 2016 sont présentés dans le tableau suivant :

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)			Au 30 juin 2016 (non audité)		
	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) (milliers) ⁽¹⁾	Résultat par action (EUR)	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) (milliers) ⁽¹⁾	Résultat par action (EUR)
Résultat de base par action						
Résultat distribuable aux actionnaires ordinaires	292	186 416	1,57	275	185 047	1,49
Résultat dilué par action						
Effets dilutifs	-	-	-	-	-	-
Stock-options et rémunération en actions ⁽²⁾	-	2 567	-	-	3 047	-
RÉSULTAT DISTRIBUTABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ET CONVERSIONS ESTIMÉES	292	188 983	1,55	275	188 094	1,46

(1) Nombre moyen d'actions sur la période excluant les actions auto-détenues.

(2) Dans l'hypothèse où toutes les options sont exercées lorsque le cours moyen de l'action SCOR, pour l'année, excède le prix d'exercice.

L'exercice de stock-options s'est systématiquement accompagné d'une annulation d'actions auto-détenues par l'Assemblée Générale afin d'éviter tout effet dilutif sur le capital.

3.8. LITIGES

Le Groupe décrit les litiges de manière détaillée en Section 4.6 Note 25 du Document de Référence 2016.

COMISIÓN NACIONAL DE LA COMPETENCIA

Le 12 novembre 2009, suite à l'ouverture d'une procédure de sanction, l'autorité de la concurrence espagnole (Comisión Nacional de la Competencia) (la « CNC ») a sanctionné SCOR Global P&C SE Ibérica Sucursal, succursale de SCOR Global P&C, ainsi que d'autres assureurs et réassureurs pour violation de l'Article 1 de la Loi 15 / 2007 du 3 juillet 2007 relative à la concurrence (la « Loi sur la Concurrence » interdisant les accords et pratiques concertées, qui ont pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre, ou de fausser le jeu de la concurrence sur le marché). L'infraction aurait consisté dans une entente sur la fixation du prix minimum et des conditions commerciales appliquées aux clients du marché décennal espagnol en matière de construction. Conformément à cette décision, SCOR a été condamné au paiement d'une amende de EUR 18,6 millions. D'autres assureurs et réassureurs ont également été contraints au paiement d'une amende pour les mêmes griefs.

Le 21 décembre 2009, SCOR a décidé de faire appel de cette sanction auprès de la Chambre Administrative de l'Audience Nationale (Audiencia Nacional, ou l'« AN »).

Le 28 décembre 2012, l'AN a prononcé sa décision en appel, annulant la décision de la CNC. L'AN a accueilli favorablement les arguments de SCOR et a déclaré que la Société n'avait pas violé la Loi sur la Concurrence. Par conséquent, la sanction économique qui a été imposée à SCOR a été annulée.

Le Procureur de l'État (Abogado del Estado) représentant la CNC a exercé un recours contre la décision de l'AN auprès de la Cour Suprême (Tribunal Supremo) en janvier 2013. La Cour Suprême a accepté l'appel du Procureur de l'État le 10 octobre 2013.

Le 2 juin 2015, SCOR s'est vu notifier la décision de la Cour Suprême espagnole en réponse au pourvoi du Procureur de l'État. Dans sa décision, la Cour Suprême espagnole confirme que SCOR et Asefa (société d'assurance détenue à 40 % par SCOR), ainsi que certains autres acteurs du marché, ont agi en violation des règles de la concurrence. Néanmoins, la Cour Suprême a annulé l'amende imposée par la Commission et a ordonné que celle-ci soit recalculée. Le 2 juillet 2015, SCOR a introduit un recours en annulation à l'encontre de la décision de la Cour Suprême. Le 15 septembre 2015, ce recours a été rejeté par la Cour Suprême. Le 3 novembre 2015, SCOR a déposé un recours contre la décision de rejet de la Cour Suprême devant la Cour Constitutionnelle espagnole. Ce recours a été rejeté le 26 février 2016.

En mars 2016, la CNMC (Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia, ancienne CNC) a commencé le processus de réévaluation de l'amende qui avait été imposée à SCOR en 2009.

Le 9 mars 2017, la CNMC a rendu une décision qui a confirmé l'amende imposée à SCOR pour un montant de EUR 18,6 millions. SCOR a fait appel de la décision devant l'AN et l'appel a été accepté par l'AN le 16 juin 2016. Dans le cadre de la procédure d'appel, le montant de l'amende imposée à SCOR est limité à EUR 18,6 millions.

3.9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

CHATEAU MONDOT S.A.S.

Le 10 avril 2017, SCOR a levé une option portant sur 80 % du capital et des droits de vote de Château Mondot S.A.S., une société française exploitant le vignoble du bordelais Château Troplong Mondot (Premier Grand Cru Classé B de Saint-Émilion). La finalisation de cette acquisition était soumise à l'obtention de l'autorisation réglementaire de la SAFER à l'issue d'un délai de deux mois arrivé à échéance le 6 juillet 2017.

Le prix payé par SCOR s'élève à EUR 178 millions.

Le prix d'achat a été alloué sur la base d'une estimation provisoire de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition déterminée conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

L'allocation provisoire effectuée repose sur un certain nombre d'hypothèses et sur le résultat d'expertises externes. Il est donc possible que les estimations initiales soient revues de manière significative lors de l'allocation définitive du prix d'acquisition. Si ces montants étaient ajustés, cela pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des actifs nets acquis. La comptabilisation de l'acquisition de Château Mondot doit être finalisée dans les 12 mois suivant la prise de contrôle effective.

Les actifs et passifs seront enregistrés à leur juste valeur dans le bilan d'ouverture et inclus dans les comptes consolidés de SCOR en utilisant les principes comptables du Groupe selon les IFRS au cours du troisième trimestre 2017.

#3 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017 (NON AUDITÉS)

> Événements postérieurs à la clôture

La juste valeur provisoire des actifs acquis et des passifs identifiables au 6 juillet 2017 est la suivante :

CHÂTEAU MONDOT – juste valeur des actifs et passifs à acquérir au 6 juillet 2017 (En EUR millions)	
Actifs	Allocation provisoire
Actifs intangibles (marque)	126
Actifs tangibles	93
Autres actifs	5
TOTAL ACTIFS	224
Passifs	
Impôts différés passifs	49
Dettes financières ⁽¹⁾	41
Autres passifs	2
TOTAL PASSIFS	92
Juste valeur de l'actif net acquis	132
Coût de l'acquisition	178
Juste valeur des 20 % détenus initialement	45
ÉCART D'ACQUISITION	91

(1) Dont EUR 36 millions correspondent à des opérations avec le Groupe qui seront éliminées lors du processus de retraitement des opérations liées.

ACTIFS INCORPORELS

Les justes valeurs ont été déterminées par un expert indépendant ayant une expérience large et approfondie dans l'évaluation de vignobles français.

ACTIFS CORPORELS

Les actifs corporels correspondent notamment aux terrains et vignes, aux stocks de vin et à des biens immobiliers. Les justes valeurs ont été déterminées par un expert indépendant selon la méthode des comparables, par référence à des prix de marchés ou à dire d'expert en fonction des différents postes.

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières (ainsi que les autres actifs) ont été enregistrées à leur valeur comptable, peu décorrélée de leur juste valeur.

INFORMATIONS PRO FORMA

Il n'y a pas d'informations pro forma requises du fait que la situation financière du Groupe ne sera pas significativement impactée par la consolidation de Château Mondot S.A.S.

IMPACT DE L'ACQUISITION DE CHÂTEAU MONDOT S.A.S. SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

Le prix (de EUR 178 millions) sera présenté en activités d'investissement.

MUTRÉ

Le 17 juillet 2017, SCOR a signé un accord avec la Fédération nationale de la Mutualité Française et Matmut en vue de l'acquisition de 100 % des actions de MutRé S.A..

La ratification de l'accord par les autres actionnaires de MutRé (qui représentent environ 15 % du capital de MutRé) est attendue au plus tard en octobre 2017.

SCOR est actionnaire à hauteur de 33 % du capital et un partenaire technique et commercial important de MutRé S.A., depuis sa création en 1998. Au 30 juin 2017, MutRé est intégrée aux comptes consolidés du Groupe par mise en équivalence.

La transaction, conditionnée à l'obtention de l'autorisation de l'ACPR ainsi que des autorités de la concurrence compétentes, serait finalisée début janvier 2018.

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le 26 juillet 2017, SCOR a décidé de mettre en place un programme de rachat d'actions qui commencera le 27 juillet 2017 et pourra atteindre jusqu'à EUR 200 millions au cours des 24 prochains mois.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du groupe SCOR SE relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés des informations prudentielles relatives à la solvabilité qui vous sont présentées au paragraphe 1.4 du rapport semestriel d'activité.

Paris-La Défense, le 26 juillet 2017

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Jean-Claude PAULY

Guillaume WADOUX

ERNST & YOUNG Audit

Pierre PLANCHON



#5



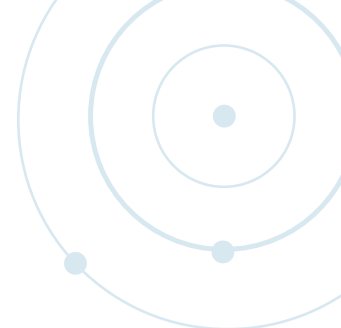
ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 11 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 26 juillet 2017

Denis Kessler

Président et Directeur Général



ANNEXE CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1. ANNEXE – CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1.1. ACTIF NET PAR ACTION

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2016 (non audité)
Capitaux propres – part du Groupe	6 374	6 661	6 252
Nombre d'actions à la clôture	193 002 148	192 534 569	192 175 242
Actions d'autocontrôle (actions propres) à la clôture	(5 984 541)	(7 203 282)	(7 160 674)
Nombre d'actions	187 017 607	185 331 287	185 014 568
ACTIF NET PAR ACTION	34,09	35,94	33,79

6.1.2. RENDEMENT SUR INVESTISSEMENTS ET RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS

Le rendement des placements ou ratio sur investissements (ROI) permet de mesurer la rentabilité de l'ensemble des investissements du Groupe, comprenant les fonds détenus par les cédantes et autres dépôts, retraités des dépôts espèces. Ce rendement, exprimé en pourcentage est obtenu en divisant le total net des produits financiers par le total des investissements moyens (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total investissement »).

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2016 (non audité)
Investissements moyens ⁽¹⁾	26 858	26 921	26 916
Total des produits financiers nets	312	670	345
RENDEMENT SUR INVESTISSEMENTS (ROI)	2,3 %	2,5 %	2,6 %

Le rendement des actifs ou ratio sur actifs investis (ROIA) permet de mesurer la rentabilité des actifs investis du Groupe, en excluant les produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total des produits financiers sur actifs investis par la moyenne des actifs investis sur la période (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2016 (non audité)
Actifs investis moyens ⁽²⁾	19 080	18 677	18 276
Total des produits financiers sur actifs investis	258	550	285
RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS (ROIA)	2,7 %	2,9 %	3,1 %

(1) Moyenne des « total investissements » trimestriels, présentés en Note 6.1.4 de cette Annexe, retraités des dépôts espèces cédés.

(2) Moyenne des « total actifs investis » trimestriels, présentés en Note 6.1.4 de cette Annexe.

6.1.3. PRODUITS FINANCIERS NETS

<i>In EUR million</i>	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2016 (non audité)
Revenus des actifs investis	206	374	182
Gains / (pertes) réalisés sur instruments de dette	46	125	74
Gains / (pertes) réalisés sur prêts	-	-	-
Gains / (pertes) réalisés sur actions	-	5	2
Gains / (pertes) réalisés sur immobilier de placement	-	58	52
Gains / (pertes) réalisés sur autres placements	12	19	-
Gains / (pertes) réalisés sur actifs investis	58	207	128
Provisions pour dépréciation des instruments de dette	-	(2)	(1)
Provisions pour dépréciation des prêts	(1)	-	-
Provisions pour dépréciation des actions	-	(8)	(3)
Provisions / Amortissements de l'immobilier de placement	(9)	(21)	(11)
Provisions pour dépréciation des autres placements	(1)	-	-
Provisions / amortissements sur actifs investis	(11)	(31)	(15)
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	7	5	(7)
Charges financières de l'immobilier de placement ⁽¹⁾	(2)	(5)	(3)
Total des produits financiers sur actifs investis	258	550	285
Produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus	88	182	91
Frais de gestion financière	(34)	(62)	(31)
Total net des produits financiers	312	670	345
Résultat de change	(14)	11	(2)
Produits / (charges) des éléments techniques	-	1	(1)
Charges financières de l'immobilier de placement ⁽¹⁾	2	12	10
TOTAL IFRS DES PRODUITS FINANCIERS NETS DES FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE	300	694	352

(1) Charges de financement liées aux dettes immobilières sur immobilier de placement uniquement. Le total IFRS des produits financiers nets des frais de gestion financière ne comprend pas les charges de financement.

6.1.4. ACTIFS INVESTIS, CLASSIFICATION DU MANAGEMENT VS CLASSIFICATION IFRS

Classification IFRS <i>En EUR millions</i>	Classification du Management						Au 30 juin 2017 (non audité)						Total Classification IFRS
	Trésorerie	Obligations	Dettes	Actions	Immobilier de placement	Autres Placements	Total actifs investis	Dépôts – espèces	Total investissements	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾		
Immobilier de placement	-	-	-	-	780	-	780	-	780	-	-	780	
Actions	-	51	48	322	134	261	816	-	816	-	-	816	
Instruments de dette	-	14 279	935	-	-	1	15 215	-	15 215	109	-	15 324	
Actifs financiers disponibles à la vente	-	14 330	983	322	134	262	16 031	-	16 031	109	-	16 140	
Actions	-	-	-	264	-	808	1 072	-	1 072	-	-	1 072	
Instruments de dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Placements en juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	1 072	-	1 072	-	-	1 072	
Prêts et créances ⁽²⁾	-	74	670	-	-	-	744	8 309	9 053	2	-	9 055	
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	199	199	
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-	14 404	1 653	586	914	1 070	18 627	8 309	26 936	111	199	27 246	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 717	-	-	-	-	-	1 717	-	1 717	-	-	1 717	
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE ET TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 717	14 404	1 653	586	914	1 070	20 344	8 309	28 653	111	199	28 963	
Moins : les tiers ⁽³⁾	(142)	(165)	(972)	(52)	(74)	(629)	(2 034)	-	(2 034)	-	-	-	
Gains / (pertes) latents sur immobilier de placement direct (URGL) ⁽⁴⁾	-	-	-	-	266	-	266	-	266	-	-	-	
Dettes sur immobilier de placement direct ⁽⁵⁾	-	-	-	-	(232)	-	(232)	-	(232)	-	-	-	
(Dettes) / créances	5	-	-	-	-	-	5	-	5	-	-	-	
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT	1 580	14 239	681	534	874	441	18 349	8 309	26 658	-	-	-	

(1) Inclut le cat bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Les autres Prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois comptabilisés en actifs à court terme ainsi que des portefeuilles de prêts immobiliers et de financement de projets d'infrastructures.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant EUR 9 millions revenant à des investisseurs externes.

(5) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant EUR 30 millions attribuables à des investisseurs externes.

Classification IFRS En EUR millions	Classification du Management						Au 31 décembre 2016						Total Classification IFRS
	Trésorerie	Obligations	Dettes	Actions	Immobilier de placement	Autres Placements	Total actifs investis	Dépôts – espèces	Total investissements	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾		
Immobilier de placement	-	-	-	-	770	-	770	-	770	-	-	770	
Actions	-	37	50	297	143	263	790	-	790	-	-	790	
Instruments de dette	-	14 721	918	-	-	1	15 640	-	15 640	123	-	15 763	
Actifs financiers disponibles à la vente	-	14 758	968	297	143	264	16 430	-	16 430	123	-	16 553	
Actions	-	-	-	278	-	534	812	-	812	-	-	812	
Instruments de dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Placements en juste valeur par résultat	-	-	-	278	-	534	812	-	812	-	-	812	
Prêts et créances ⁽²⁾	-	592	693	-	-	21	1 306	8 505	9 811	4	-	9 815	
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	187	187	
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-	15 350	1 661	575	913	819	19 318	8 505	27 823	127	187	28 137	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 688	-	-	-	-	-	1 688	-	1 688	-	-	1 688	
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE ET TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 688	15 350	1 661	575	913	819	21 006	8 505	29 511	127	187	29 825	
Moins : les tiers ⁽³⁾	(177)	(205)	(942)	(69)	(73)	(352)	(1 818)	-	(1 818)	-	-	-	
Gains / (pertes) latents sur immobilier de placement direct (URGL) ⁽⁴⁾	-	-	-	-	272	-	272	-	272	-	-	-	
Dettes sur immobilier de placement direct ⁽⁵⁾	-	-	-	-	(237)	-	(237)	-	(237)	-	-	-	
(Dettes) / créances	3	-	-	-	-	-	3	-	3	-	-	-	
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT	1 514	15 145	719	506	875	467	19 226	8 505	27 731	-	-	-	

(1) Inclut des obligations catastrophes Atlas et des dérivés de change.

(2) Les autres prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois comptabilisés en actifs à court terme ainsi que des portefeuilles de prêts immobiliers et de financement de projets d'infrastructures.

(3) Actifs investis par des tiers dans des fonds et par les actionnaires sans contrôle.

(4) Juste valeur moins valeur nette comptable de l'immobilier de placement, à l'exclusion de EUR 9 millions attribuables aux tiers.

(5) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement uniquement, à l'exclusion de EUR 30 millions attribuables aux tiers.

6.1.5. RATIO DE COÛT

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2016 (non audité)
Total des charges au compte de résultat ⁽¹⁾	(398)	(761)	(373)
Charges de réajustement des sinistres non imputés (ULAE) ⁽²⁾	(28)	(54)	(27)
Total charges de gestion	(426)	(815)	(400)
Frais de gestion financière	34	62	31
Total charges de base	(392)	(753)	(369)
Finance Groupe	1	1	2
Amortissements	20	37	18
Charges non contrôlables	5	18	7
Total charges de gestion (pour calcul du ratio de coût)	(366)	(697)	(342)
Primes brutes émises	7 523	13 826	6 735
RATIO DE COÛT	4,9 %	5,0 %	5,1 %

(1) Le total des charges correspond à la somme des frais de gestion financière, frais d'acquisition et frais d'administration, et autres charges opérationnelles courantes présentés en Section 2.2 – Compte de résultat consolidé semestriel.

(2) Les charges de réajustement des sinistres non imputées font partie des charges de prestation de contrats.

6.1.6. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (correspondant à la moyenne pondérée des capitaux propres). Ce ratio est annualisé lors du calcul trimestriel.

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2016 (non audité)
Résultat net de l'ensemble consolidé – Part du Groupe	292	603	275
Capitaux propres à l'ouverture – part du Groupe	6 661	6 330	6 330
Résultat net de l'ensemble consolidé pondéré ⁽¹⁾	146	301	138
Paiement des dividendes ⁽²⁾	(99)	(185)	(92)
Augmentations de capital pondérées ⁽²⁾	3	(8)	(4)
Effet des variations des taux de conversion ⁽¹⁾	(166)	(90)	(60)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente et autres ⁽¹⁾	29	(31)	29
Capitaux propres moyens pondérés	6 574	6 317	6 341
ROE	9,1 %	9,5 %	8,9 %

(1) Prorata de 50 % : linéaire au cours de la période en 2016 et 2017.

(2) Tient compte des transactions proratisées sur la base des dates de transaction.

6.1.7. RATIO COMBINÉ NET

Le ratio des commissions est le rapport entre les commissions versées dans le cadre des opérations de réassurance Non-vie et les primes acquises Non-vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Le ratio technique est un indicateur Non-vie. Il correspond à l'addition du ratio des sinistres et du ratio des commissions. Ce ratio, net de rétrocession, permet de mesurer la performance intrinsèque des opérations de réassurance en excluant les frais de gestion P&C.

Le ratio de charges de gestion P&C est le rapport entre les frais de gestion versées dans le cadre des opérations de réassurance Non-vie et les primes acquises Non-vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2016 (non audité)
Primes brutes acquises	2 991	5 553	2 772
Primes acquises rétrocedées	(293)	(587)	(295)
Primes nettes acquises	2 698	4 966	2 477
Charges des prestations des contrats	(1 795)	(3 164)	(1 622)
Sinistralité rétrocedée	147	210	98
Total des sinistres net	(1 648)	(2 954)	(1 524)
Ratio des sinistres	61,1 %	59,6 %	61,5 %
Commissions brutes sur primes acquises	(730)	(1 404)	(665)
Commissions rétrocedées	35	71	39
Total des commissions net	(695)	(1 333)	(626)
Ratio des commissions	25,7 %	25,8 %	25,3 %
Total du Ratio technique	86,8 %	86,4 %	86,8 %
Frais d'acquisition et frais d'administration	(128)	(226)	(112)
Autres charges opérationnelles courantes	(22)	(52)	(26)
Autres produits et charges des opérations de réassurance	(30)	(56)	(35)
Total charges de gestion P&C	(180)	(334)	(173)
Total Ratio des charges de gestion P&C	6,7 %	6,7 %	7,0 %
TOTAL RATIO COMBINÉ NET	93,5 % ⁽¹⁾	93,1 %	93,8 %

(1) Le calcul du ratio combiné net a été affiné pour exclure certains éléments immatériels non techniques. Compte tenu de leur croissance potentielle, ces éléments ont été exclus pour s'assurer qu'ils ne faussent pas désormais le ratio combiné net. Les impacts sur les ratios précédemment publiés sont, respectivement, de + 0,25 % pts et de + 0,26 % pts au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2016.

6.1.8. MARGE TECHNIQUE VIE

La marge technique Vie est le résultat technique net augmenté des intérêts des dépôts espèces réalisés auprès des cédantes rapporté aux primes brutes acquises nettes des primes acquises rétrocedées.

En EUR millions	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2016 (non audité)
Primes brutes acquises	4 374	8 172	3 893
Primes acquises rétrocedées	(311)	(676)	(282)
Primes nettes acquises	4 063	7 496	3 611
Résultat technique net	208	361	175
Intérêts sur dépôts nets	81	165	81
Résultat technique	289	526	256
MARGE TECHNIQUE NETTE	7,1 %	7,0 %	7,1 %

Conception et réalisation : **côtécorp.**

Tél. : +33 (0)1 55 32 29 74



Société Européenne

Au capital de EUR 1 512 224 741,93
RCS Paris B 562 033 357

Siège social

5, avenue Kléber
75116 Paris
France

Adresse postale

5, avenue Kléber
75795 Paris Cedex 16
France

Téléphone

+33 (0)1 58 44 70 00

Fax

+33 (0)1 58 44 85 00

www.scor.com